



*ASSEMBLEE  
GENERALE DU  
CDOSF 30*

---

4 Mars 2024



# *Sages-Femmes dans le Gard*

---

360 inscrits

37 sans activité

24 retraités

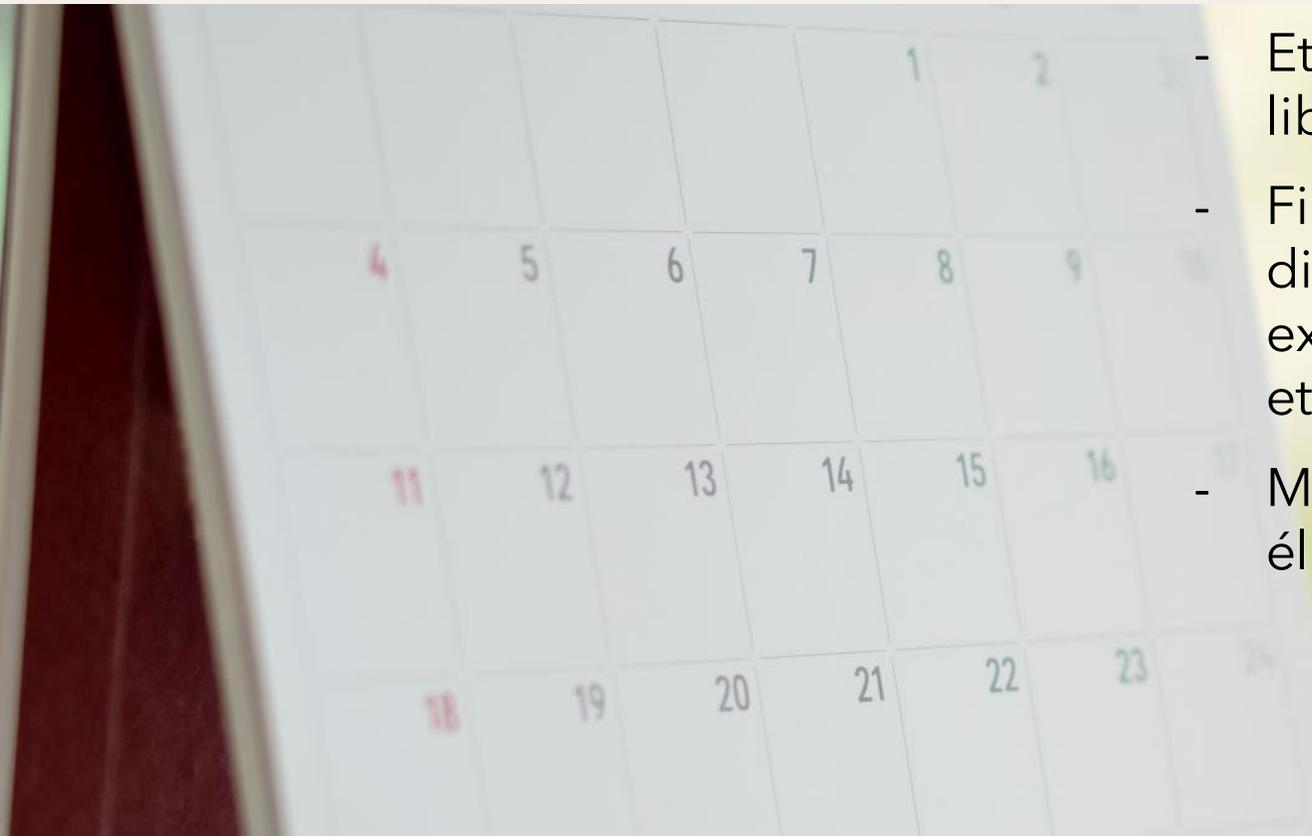
299 actifs

- 113 salariés hospitaliers
- 22 salariés territoriaux
- 47 salariés privés
- 158 libéraux
- 21 activités autres

# *Qu'a fait le CDOSF 30 en 2023 ?*

- Participation à la rencontre du secteur IV à Toulouse
- Etude et validation des projets MSP et CPTS (ARS)
- Gestion des plaintes
- Signature du Protocole de Signalement des femmes victimes de violences avec le Parquet de Nimes Ales (mai 2023)
- Rencontre avec la société Xperf pour nous présenter le protocole mis en place pour l'hyperémèse gravidique au CHU de Nimes (dec 2023)

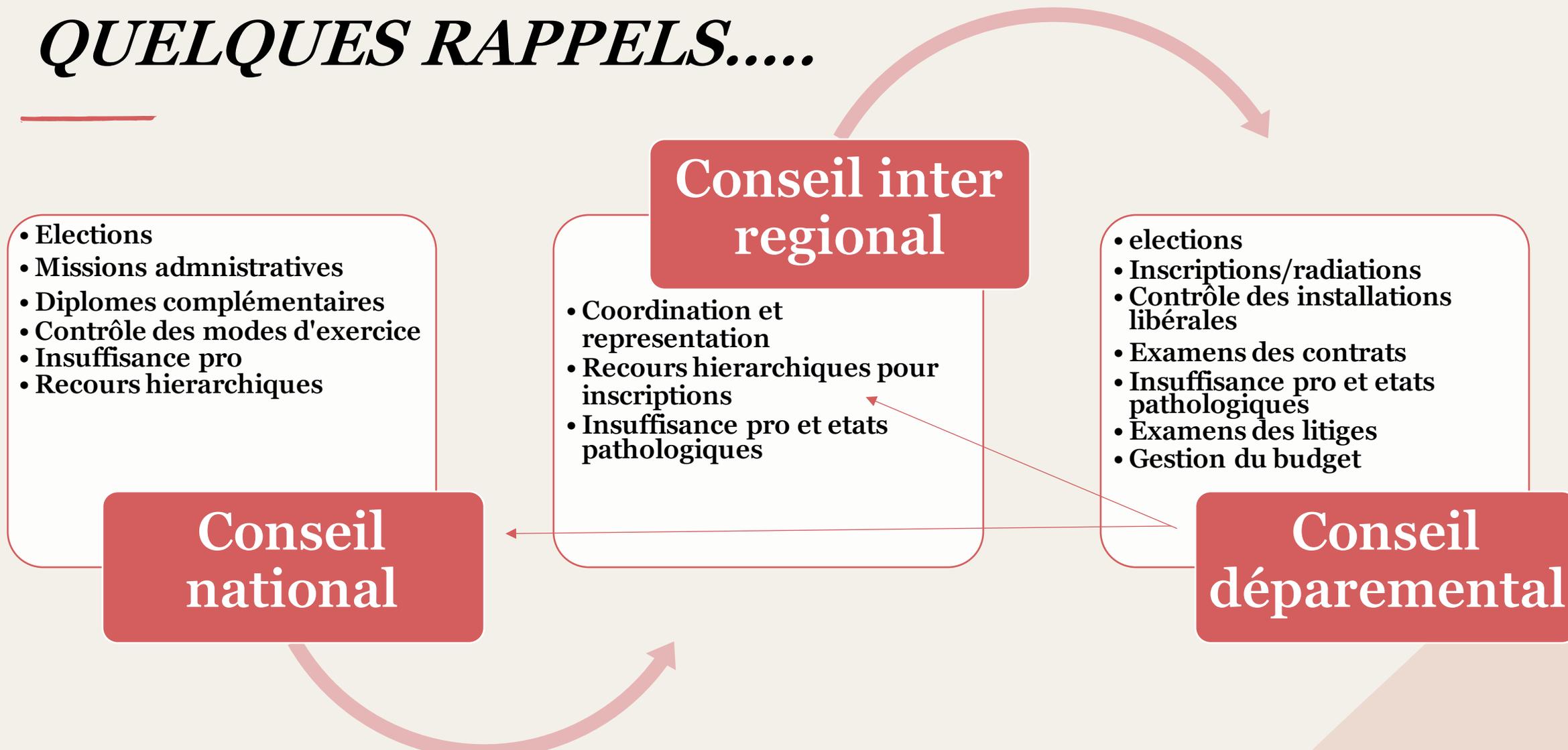
- 
- Participation aux réunions du reseau périnatal nimois (1 fois/mois)
  - 1 réunion mensuelle tous les 1er lundis du mois et permanence tous les 3ème lundis du mois
  - Etude des contrats de remplacement en libéral
  - Fin juin, début juillet : rencontre des futures diplômés de l'année. Inscription, autorisation exceptionnelle de remplacement pour les étudiants n'ayant pas validé le mémoire.
  - Mise à jour régulière du site internet, élaboration de la newsletter mensuelle



# BILAN FINANCIER

DEPENSES	31/12/2021	31/12/2022	EVOLUTION 22Vs 21	31/12/2022	31/12/2023	EVOLUTION 23Vs 22
INDEMINITES MEMBRES	11 464,07 €	10 125,64 €	-12%	10 125,64 €	15 972,33 €	58%
RETROCESSION CN & CIR	29 939,44 €	8 825,44 €	-71%	8 825,44 €	0,00 €	-100%
FRAIS BUREAUTIQUE	214,87 €	1 810,37 €	743%	1 810,37 €	437,82 €	-76%
INTERNET & TELEPHONE	350,36 €	516,65 €	47%	516,65 €	651,67 €	26%
FRAIS BANCAIRE	374,85 €	326,98 €	-13%	326,98 €	260,51 €	-20%
FRAIS POSTAUX	561,20 €	600,00 €	7%	600,00 €	35,74 €	-94%
FRAIS AVOCATS	2 115,00 €	0,01 €	-100%			
SUBVENTION FORMATION	0,01 €	0,01 €	0%			
FRAIS COMPTABLE	426,32 €	532,89 €	25%	532,89 €	0,00 €	-100%
CHARGES LOCALE	1 534,65 €	958,04 €	-38%	958,04 €	1 724,41 €	80%
ASSURANCE	389,55 €	403,57 €	4%	403,57 €	446,90 €	11%
DON	2 809,30 €	55,00 €	-98%	55,00 €	30,00 €	-45%
FRAIS DIVERS	282,10 €	1 916,00 €	579%	1 916,00 €	393,60 €	-79%
RAPPEL FRAIS		0,01 €				
CREATION SITE INTERNET		730,00 €		730,00 €	0,00 €	-100%
AG		410,40 €		410,40 €	207,30 €	-49%
DEPLACEMENT CD POUR FORMATIONS,REUNIONS,...				0,00 €	1 110,90 €	
REMBOURSEMENT ERREURS COTISATIONS		1 500,00 €		1 500,00 €	750,00 €	
<b>SOMME DES DEPENSES</b>	<b>95022,72</b>	<b>27 211,01 €</b>	<b>-71%</b>	<b>27 210,98 €</b>	<b>22 021,18 €</b>	<b>-19%</b>

# *QUELQUES RAPPELS.....*



# *Mais nous sommes là aussi pour vous accompagner.....*

---

L'entraide ordinaire fait partie des missions de l'Ordre. Elle se matérialise sous différentes formes pour aider les sages-femmes victimes de violences dans le cadre de leur exercice, en recherche d'un accompagnement ou d'un soutien pour faire face aux difficultés psychologiques, morales ou économiques rencontrées.



## *Quelques liens :*

L'observatoire national des violences en santé (ONVS) : <https://dgos-onvs.sante.gouv.fr/>

Le code de la santé publique prévoit au titre des attributions relevant du conseil départemental la possibilité pour ce dernier de se constituer partie civile.

Le Conseil de l'Ordre a formalisé un partenariat avec l'association MOTS, unité clinique d'écoute, d'assistance et de recherche-action destinée à venir en aide aux professionnels de santé appelants et dédiée avant tout à la prévention et à la prise en charge de l'épuisement personnel et professionnel : **0 800 288 038** ou <https://www.association-mots.org/>

Les sages-femmes rencontrant des difficultés financières ponctuelles peuvent solliciter une aide financière directement auprès des conseils départementaux, interrégionaux ou du Conseil national (<https://www.ordre-sages-femmes.fr/ordre/lentraide-ordinale/>).

*C'est pourquoi notre AG a pour thème*

---

**LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL :**

**Risques psycho-sociaux**

Nous remercions Emilie CORDELLA pour son intervention.